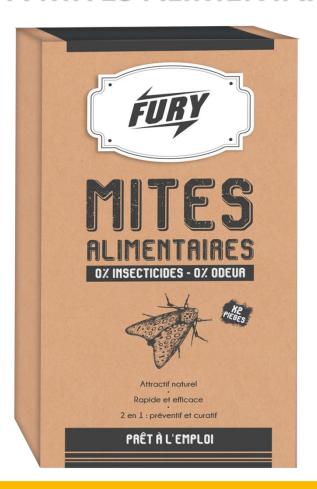




PIÈGES À MITES ALIMENTAIRES x2



- ✓ Attractif naturel
- ✓ Rapide et efficace
- ✓ 2 en 1 : préventif et curatif
- ✓ Sans odeur



Insecticides

PIÈGES À MITES ALIMENTAIRES x2

CARACTÉRISTIQUES

Fury Efficace verte, des solutions insecticides simples et radicales pour éliminer les insectes tout en assurant une totale sécurité et tranquillité.

- Appât enduit de colle qui tue les mites alimentaires et aide à prévenir les éventuelles infestations.
- Les mites mâles attirées par l'appât sexuel (la phéromone) restent collées sur le piège, ainsi le cycle de reproduction est interrompu.
- Simple d'utilisation, il se colle dans la cuisine, les lieux de stockage des aliments (garde manger, etc.).
- Les mites s'attaquent aux aliments suivants : céréales, pâtes, riz, aliments pour animaux, graines pour oiseaux, fruits secs, chocolat, biscuits, noix et épices.
- Sans odeur, il reste efficace pendant 6 semaines.
- Dimensions piège : hauteur : 13cm largeur: 9 cm
- Composition chimique du produit actif :
 - (Z-E) 9,12 Tetradecadienyl acetate, n° CAS 30507-70-1, 0,0286% (m/m).
 - Type de produit : 19 (répulsifs et appâts).
 - Date de péremption : 3 ans.

MODE D'EMPLOI

- et sortir la feuille.
- Décoller la partie adhésive rouge derrière la feuille et la coller sur la surface souhaitée.
- Retirer la protection blanche de façon à ce qu'apparaissent les dessins et la matière encollée.
- Remplacer le piège dès qu'il est saturé.

- Ouvrir un étui protecteur à l'aide d'un ciseau Conseil : fermer les denrées alimentaires dans des bocaux ou boîtes hermétiques.
 - Après utilisation du piège, procéder à un bon nettoyage pour éliminer les œufs, larves et chrysalides.





CONDITIONNEMENT

PRODUIT	CODE PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	CARTONS PAR PALETTE	NOMBRE DE COUCHES
Pièges à mites alimentaires x2	PV01378002	3172350137808	14	32	192	6





N°Azur 0 810 400 402

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit